NUMÉRO 8 1929

ARCHIVES DU SPIRITISME MONDIAL

ORGANE de la FÉDÉRATION SPIRITE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

ABONNEMENT ANNUEL
ANNUAL SUBSCRIPTION **10 fr.** ABONO ANUAL

"MAISON DES SPIRITES"

8, Rue Copernic, 8

PARIS XVIe

Fédération Spirite Internationale

(International Spiritualists' Federation)

COMITÉ EXÉCUTIF

Président d'Honneur : Sir Arthur Conan Doyle
Windlesham, Crowborough, Sussex, England

Président : W. Oaten
Editeur de ***The Two Worlds,***
18, Corporation Street, Manchester (England)

Vice-Président : Jean Meyer
Vice-Président de l'***Union Spirite Française***
Fondateur de l'***Institut Métapsychique International***
Directeur de la ***Revue Spirite***
Villa Valrose, Béziers (France)

Secrétaire Général : André Ripert
Administrateur de la ***Maison des Spirites***
8, rue Copernic (Paris-16e)

Trésorier : Albert Pauchard
Président de la ***Société d'Etudes Psychiques***
12, rue Carteret, Genève (Suisse)

1er *Conseiller* : M. Beversluis
Rédacteur à la ***Revue Spirite Hollandaise " Geest en Leven "***
Zuidwolde (Nederland)

2e *Conseiller :* M. Bruns
Président de la ***" Wahrer Weg "***
Heidornstr. 1-11, Hanovre (Allemagne)

N° 8 1929

ARCHIVES
DU
SPIRITISME MONDIAL

Organe de la Fédération Spirite Internationale

INTRODUCTION

Les Comités Exécutif et Général de la Fédération Spirite Internationale viennent de tenir leurs réunions annuelles à Paris, au siège de la F. S. I. à la Maison des Spirites. Le présent numéro des *Archives du Spiritisme Mondial* relate les débats de ces Comités et montre quelles sont actuellement les préoccupations vers lesquelles se sont orientés les travaux de tous les délégués.

L'œuvre de la F. S. I. est bien en effet de discerner, autant que possible, vers quels buts plus immédiats doit se porter l'action internationale qui veut faire connaître à l'humanité la grande doctrine dont nous assumons la propagation et le développement. Le spiritualisme moderne se présente en réalité sous tant d'aspects divers qu'il ne faut pas nous étonner si le grand public ne discerne pas encore tous les bienfaits que la révélation nouvelle lui apporte. Parmi ceux-ci le Congrès de 1928 à Londres a voulu retenir tout particulièrement l'*étude du statut de la médiumnité* et plus spécialement l'étude des conditions légales et matérielles dans lesquelles s'exerce dans chaque nation la *médiumnité guérissante*. Ce sera l œuvre du prochain congrès qui se réunira à La Haye en 1931, de rechercher et de définir les formes sous lesquelles nos médiums pourront le plus efficacement faire usage de leurs précieuses facultés. Dans ce but le congrès international de 1931 s'annonce d'ores et déjà comme une réunion particulièrement importante.

La circulaire adressée par la F. S. I. à toutes ses fédérations montre l'ampleur que doit prendre ce débat.

*
* *

Dans une autre voie plus directement spirituelle, la F. S. I. — et par suite le congrès à venir — pourra reprendre en la faisant sienne la « lettre ouverte à ceux de ma génération » écrite cette année par notre président d'honneur, Sir Arthur Conan Doyle. Le grand écrivain cette fois parle du sujet qui résume tous les buts de notre activité ; il a montré avec une maîtrise incontestable et en même temps d'une façon directe et familière, comment l'homme doit envisager *le problème de la mort* en utilisant maintenant les enseignements que la médiumnité a déjà mis à notre disposition. Le réconfort, l'assurance et la paix que sa foi ardente lui a donnés doivent être partagés non pas seulement par « ceux de sa génération » mais bien par toute l'humanité. Le rayonnement d'un tel évangile s'étend sur la terre entière comme il s'adresse à chaque homme en particulier :

. . . .

« Il se peut que ce que j'ai à vous dire ne vous paraisse pas important
« et que vous n'y donniez aucune attention. Dans ce cas il n'est fait rien
« de mal. Mais il se peut aussi que ce vous soit un signal capable de
« vous guider vers un chemin où se rencontrent des choses importantes
« particulièrement pour les gens de nos âges. D'autres ont salué la
« science dont je vais vous faire part comme l'une des plus grandes
« choses qu'ils aient rencontrées dans leur vie, peut-être en sera-t-il ainsi
« avec vous. N'importe comment, que vous m'écoutiez ou non, je crois
« qu'il est de mon devoir de vous dire ces choses.

Quelle phrase pourrait mieux répondre à nos préoccupations et à nos inquiétudes ? N'est-ce pas notre devoir à tous de « dire ces choses » et de les répéter inlassablement en variant les termes de notre message suivant les auditoires qui nous écoutent ? Ce devoir rempli envers l'individu isolé, notre président se tourne vers l'aspect plus particulièrement social et religieux de la doctrine spirite :

. . . .

« L'apathie et l'ignorance concernant la science spirituelle que mon-
« trent beaucoup de directeurs religieux est difficile à comprendre ; ceci
« est une source de faiblesse pour les églises qui se détournent du con-
« cours spirituel et de l'inspiration que la nouvelle révélation divine
« apporte avec elle. D'où vient cette inspiration nouvelle ? Elle a sa source
« dans le fait que nous pouvons maintenant employer des facultés jusqu'à
« présent inconnues pour entrer en communication avec nos chers dispa-
« rus Il se peut que ceux-ci soient sur un plan plus élevé que le nôtre ;
« mieux encore, si nous en sommes dignes, nous pouvons obtenir des
« messages qui nous seront adressés par des êtres spirituels placés dans
« une condition beaucoup plus élevée que la nôtre, ceux-ci mêmes que
« dans les religions anciennes on appelait des anges ».

Il est difficile de mieux fixer la direction de la tâche morale qui est devant nous. Le Spiritisme apportant son éclairement dans nos difficultés philosophiques et morales, guérira l'âme angoissée de « ceux de notre génération », effacera de leur vie la crainte de la mort et soignera leur corps de chair par surcroît.

Ainsi se fixeront nos efforts vers une humanité meilleure qui vivra débarrassée des terreurs et des ignorances du passé.

* * *

Cependant, quelles que soient nos bonnes volontés, il nous faut le concours de beaucoup sinon le concours de tous pour réussir dans cette vaste entreprise. L'œuvre de la F. S. I. doit être connue et propagée par tous ceux qui ont compris notre grand idéal. Dans ce but, l'assemblée générale qui termina le Congrès de Londres, a décidé d'accepter des *membres honoraires*, qui sont agréés sur la présentation de deux parrains appartenant à l'une des fédérations adhérentes ou participantes à la F. S. I. ; ils versent annuellement une cotisation minimum de 25 francs or. Ces membres honoraires sont admis de droit aux congrès internationaux.

Nous nous adressons donc très chaleureusement à tous les spirites du monde pour leur demander de venir à nous et de faire leur meilleur effort pour que le nombre de ces membres honoraires s'accroisse considérablement dans chaque nation. D'avance le Bureau de la F. S. I. adresse à chacune des bonnes volontés qui, consciemment, se joint à son effort, l'expression de ses remerciements les plus profondément fraternels.

Le Secrétaire général : A. Ripert.

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la F. S. I.

Vendredi 11 octobre 1929, à 17 heures, Maison des Spirites, Paris

Sont présents :

M. Ernest W. Oaten, président de la F. S. I. ;
M. André Ripert, secrétaire général ;
M. Albert Pauchard, trésorier ;
M. Beversluis, 1er conseiller ;
M. Bruns, 2e conseiller.
M. Hubert Forestier représentant M. Jean Meyer, vice président. (M. Forestier présente les excuses de M. Meyer, retenu dans le Midi pour raison de santé. Il remet à M. Oaten une lettre de M. Meyer dans laquelle celui-ci exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion).

1° *Lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Comité Exécutif.* — Ce rapport qui a été publié dans le n° 7 des « *Archives du Spiritisme Mondial* » est adopté à l'unanimité.

2° *Lecture du rapport du Secrétaire Général.* — Il est unanimement approuvé après un échange de vues.

Après la lecture de ce rapport M. Oaten reprenant le paragraphe concernant l'Italie informe le Comité qu'il a reçu deux lettres lui donnant diverses informations sur la situation du spiritisme dans ce pays où, d'après les nouvelles communiquées par M Meyer, le mouvement a pris une grande extension depuis deux ans. Le Comité forme l'espoir que l'Italie adhèrera prochainement à la F. S. I.

Le Président dit sa satisfaction des nouvelles données dans le rapport du Secrétaire Général au sujet du développement de nos idées en Autriche et il demande si nous avons quelques renseignements sur le mouvement spiritualiste en Russie. M. Ripert répond que rien n'est encore parvenu au Secrétariat.

M. Beversluis demande si le Danemark n'a pas envoyé de communications, notamment de M. Jenssen, de la Psychisk Foreming, à Copenhague, sur le travail accompli dans ce pays.

Le Secrétaire Général répond qu'aucune nouvelle ne lui est parvenue de ce côté-là.

3° *Lecture du rapport du Trésorier.* — Après lecture de son rapport par M. Pauchard, le Comité se dit d'accord pour l'adopter sans modifications.

4° *Volume du Congrès.* — Après avoir annoncé sa parution, des exemplaires de cet ouvrage sont remis à chacun des membres du Comité Exécutif qui apprécient l'heureuse présentation du volume

M. Ripert fait part du déficit que laisse l'édition, soit 9.253 fr. 40. Ce déficit dont déjà 4.381 fr. 90 ont été couverts par la F. S. I. devra nécessairement être comblé par la même source, sauf naturellement les recettes qui proviendront de la vente des volumes disponibles. Le Comité Exécutif pense que le Comité Général sera d'accord dans ce sens.

Le Comité exprime ses remerciements à la Spiritualist National Union et à la British Spiritualist Lyceum Union pour leur généreuse contribution à l'édition du rapport du Congrès.

M. Oaten demande que lui soit envoyé un certain nombre d'exemplaires qu'il s'efforcera de vendre en Angleterre ; il a l'intention de faire une certaine publicité dans son journal « *The Two Worlds* » pour l'écoulement de cet ouvrage et il espère aussi obtenir quelques subventions et diminuer de ce fait le déficit actuel.

M. Forestier dit qu'une publicité gracieuse sera également faite dans « *La Revue Spirite* » et dans le « *Bulletin de l'Union Spirite Française* ».

Organisation du prochain Congrès de La Haye. — M. Oaten informe le Comité du voyage qu'il fit à La Haye en juin dernier au cours duquel il a rencontré le Comité d'organisation du Congrès dont fait partie M. Beversluis. Le Président parle du bon travail déjà accompli.

M. Ripert informe le Comité que nos frères hollandais ont déjà recueilli parmi les membres du Comité d'Organisation, une somme de 30.000 francs français pour les frais d'organisation du Congrès. M. Beversluis affirme que quelles que soient les dépenses du Congrès nos frères hollandais arriveront à recueillir les sommes nécessaires pour couvrir ces frais. Puis il ajoute que le Comité d'Organisation à La Haye serait heureux d'être fixé au plus tôt sur la date approximative et même définitive si possible du Congrès de 1931.

Le président, M. Oaten pense que cette date pourrait être la première semaine de septembre

M. Beversluis insiste sur la nécessité de se mettre d'accord au plus tôt sur ce point de façon que les personnes qui désirent assister au Congrès organisent leurs vacances en conséquence. La première semaine de septembre est retenue à l'unanimité.

Médiumnité générale et médiumnité guérissante, — M. Ripert donne lecture au Comité d'une lettre de M. Jean Meyer qui expose son opinion à ce sujet.

M. Pauchard précise qu'il serait bon de demander que l'enquête que le Comité a l'intention de faire sur la médiumnité dans les divers pays soit terminée dès le milieu de l'année prochaine afin de pouvoir nommer des rapporteurs qui s'occuperont spécialement de ce sujet,

M. Pauchard ajoute qu'il serait utile de séparer la médiumnité guérissante du magnétisme, en spécifiant les méthodes employées.

M. Ripert donne lecture d'un extrait d'une lettre de M. Berry sur la médiumnité guérissante et les efforts qui sont faits en Angleterre pour l'exercice libre de cette faculté.

M. Oaten apprend au Comité qu'il n'y a pas de difficultés en Angleterre au point de vue médiums guérisseurs à moins qu'à la suite des soins il y ait cas de mort. Il y a à Manchester une société de médiums guérisseurs qui traitent une centaine de malades par semaine d'une manière tout à fait libre.

Après échange de vues le Secrétaire Général fait part au Comité d'une circulaire destinée à être envoyée à toutes les Fédérations nationales ou Sociétés spirites dans le but de recevoir toutes informations sur l'exercice légal de la médiumnité et plus particulièrement de la médiumnité guérissante dans leurs pays respectifs.

Le texte de cette circulaire est approuvé et il est convenu qu'elle sera envoyée si le Comité Général y consent, à chaque groupement spirite en même temps que l'appel du Comité d'Organisation du Congrès de La Haye.

Affiliation nouvelle. — Le Secrétaire Général fait part au Comité de la correspondance qui a amené la demande d'affiliation de la Fédération Canadienne comme membre adhérent sous le parrainage du président M. Oaten.

Le Comité Exécutif salue fraternellement nos frères canadiens et dé-

cide de transmettre leur demande au Comité Général avec ses plus vives félicitations.

Paiement des cotisations. — Le Secrétaire, au nom du Trésorier, est chargé d'adresser à toutes les fédérations en retard pour leurs versements une lettre de rappel.

Dictionnaire — Le Comité Exécutif décide de demander au Comité Général de faire en sorte que le *Glossaire de Myers*, déjà adopté officiellement par la F. S. I., soit strictement complété par les fédérations adhérentes qui seront invitées à joindre au dit glossaire seulement les mots jugés indispensables. Le Secrétaire soumet une lettre destinée aux fédérations sur ce sujet. Cette lettre est unanimement approuvée.

Affaires diverses. — Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 18 h. 1/2.

Procès verbal de la réunion du Comité Général de la F. S. I.

Samedi 12 octobre 1929, à 9 h. 30, à la Maison des Spirites, Paris.

La séance est ouverte à 9 h. 3/4 par M. Oaten, président de la F. S. I. Sont présents :

M. Oaten, qui représente la Spiritualist National Union et la British Spiritualist Lyceum Union d'Angleterre ;

M. Ripert, secrétaire général de la F. S. I. ;

M. Pauchard, trésorier de la F. S. I. ;

M. Beversluis, 1er conseiller à la F. S. I., représentant la Hollande ;

M. Bruns, 2e conseiller à la F. S. I , représentant l'Allemagne ;

M. Hubert Forestier, représentant la France et le Portugal ;

M. Jean Booss, représentant la Suisse et le Mexique ;

M. Léo Lemmel, représentant la Fédération Spirite Espagnole ;

M. Manuel Artiguas Pallas, représentant la Confédération Spirite Argentine.

Le Président, dans une courte allocution, salue le Comité et le prie d'agréer ses sentiments fraternels. Il sait qu'il sera difficile de faire que dans chaque pays il soit donné connaissance des travaux du Comité mais il prie les délégués de faire en sorte que l'œuvre de la F. S. I. soit connue dans leurs pays respectifs car ce dont souffre la Fédération c'est précisément de n'être pas assez connue. Il demande que dans chaque pays les revues et journaux spiritualistes les plus importants ne manquent pas de reproduire le procès-verbal de la réunion actuelle.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. — Ce rapport ayant paru dans le dernier numéro des Archives du Spiritisme Mondial, le Comité estime sa lecture inutile et n'ayant aucune objection à présenter l'adopte à l'unanimité.

M Forestier informe le Comité Général que M. Meyer, vice-président de la F. S. I., regrette que son état de santé l'empêche d'assister à cette réunion à laquelle il est personnellement chargé de le représenter.

Le Comité prie M. Forestier de transmettre à M. Meyer l'expression de ses sentiments respectueux et ses regrets qu'il n'ait pu prendre part à cette réunion précisément pour raison de santé. Le Président, au nom du Comité, exprime à M. Meyer ses meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Le Président rappelle au Comité que lors de sa venue à Paris en juin il a mis au point avec le Vice-Président et le Secrétaire Général les modifications apportées aux statuts qui autorisent la F. S. I. à recevoir

des membres individuels moyennant le paiement d'une cotisation minimum de 25 francs or.

M. Oaten ajoute combien il serait intéressant que dans chaque pays les fédérations s'efforcent de trouver quelques membres honoraires parmi les personnes susceptibles de remplir les conditions financières ci-dessus.

Les membres du Comité décident de faire un effort dans ce sens.

Lecture du rapport du Trésorier. — M. Pauchard devant quitter Paris dans la matinée pour retourner en Suisse, on passe immédiatement à la lecture de son rapport :

Messieurs les Délégués,

J'ai vérifié les comptes du secrétariat et reconnu leur parfaite exactitude.

Les dépenses se sont élevées à *Frs or : 1665.50.*

Nous avons actuellement aux recettes Frs or..........	6.688.17
moins frs or.................................. aux dépenses,	2,347.70
ce qui nous donne un solde actif de Frs or.........	4.340.47

Ont payé leur cotisation en 1929 :

La Suisse, le Brésil, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, la France. La Fédération Spirite Mexicaine nous a versé Fr. : 29.95.

Un seul membre honoraire, Mme de Herrenschwand à Berne a payé sa cotisation pour 1929 (1).

M. Lemmel informe le Trésorier que la Fédération Spirite Espagnole qu'il représente, attend pour payer sa cotisation d'être fixée exactement sur le nombre de ses membres, en tout cas que son versement ne saurait tarder.

M. Pallas va faire également le nécessaire en ce qui concerne le versement de la cotisation de la Confédération Spirite Argentine.

M. Forestier annonce l'envoi prochain de la cotisation de la Fédération Spirite Portugaise.

Après vérification des comptes du Trésorier par les Commissaires aux comptes, MM. Beversluis et Booss, le Comité tout à fait d'accord donne son approbation.

Lecture du rapport du Secrétaire Général

Messieurs et chers Collègues,

Les rapports de votre Secrétaire Général reviennent périodiquement devant vous à chacune de nos réunions, résumant les résultats obtenus et s'efforçant de marquer quelques traits de la tâche qui reste encore devant nous si vaste et si variée.

La proximité du dernier Congrès de Londres me facilitera cette année le résumé des faits passés.

« L'esprit, cependant, souffle où il veut » et notre tâche délicate est de comprendre, parmi tant de problèmes ouverts devant nous par nos études spirituelles, quel problème se présente à l'heure actuelle comme le plus important momentanément ; comme le mieux approprié à l'évolution de la mentalité générale du monde. Les choses, en effet, doivent venir à leur heure et l'histoire des progrès du spiritisme dans ces dernières années montre bien qu'avant de parvenir au succès relatif actuel, nos idées, trop tôt venues pour la foule ignorante, ont dû lutter sur place en quelque sorte pendant bien des années. Nous chercherons donc quels aspects particuliers de notre belle doctrine

(1) Depuis cette date la situation de la trésorerie s'est modifiée à la suite des versements de diverses fédérations et de membres honoraires.

peuvent aujourd'hui frapper et retenir plus particulièrement l'attention des spirites eux-mêmes et celle des personnes si nombreuses auxquelles nous adressons activement notre propagande.

Chacun de nous a encore présent à l'esprit la très belle et très intéressante réunion que fut le Congrès de l'année dernière, sous la vivante direction de nos frères anglais, Peut être n'avez-vous pas complètement en mémoire les faits saillants signalés dans les rapports qui nous ont été soumis. Le volume du Congrès qui vient de paraître vous permettra de mieux juger la valeur et la signification de ces diverses études.

Le Congrès de 1928 a traité très nettement entre autres deux questions : il a montré nos opinions actuelles et nos pensées communes : 1° sur la réincarnation ; 2° sur la médiumnité guérissante et les conditions légales et autres dans lesquelles s'exerce en divers pays la médiumnité en général.

La première de ces questions reste clairement formulée par les termes mêmes des résolutions du Congrès en permettant aux écoles anglo-saxonne et latine une affirmation absolue de la *continuité de la conscience individuelle après la vie présente*, ce qui reste essentiel pour l'établissement d'une morale effective et pour la défense du principe même sur lequel repose l'enseignement spirite. De nombreux rapports, dont certains excellents, ont apporté là des arguments dont le temps et nos expériences nous permettront de juger, de mesurer fraternellement la valeur. Nous sommes persuadés que, sur ce sujet encore, nos « instructeurs invisibles » ne manqueront pas, à l'heure voulue, de nous apporter tous les éléments propres à élargir et à éclairer nos compréhensions réciproques.

Par contre, la question de la *médiumnité guérissante*, si elle est familière à beaucoup de spirites, reste pour un certain nombre de chercheurs une question encore à peine formulée. La science actuelle veut l'ignorer totalement. Elle s'est révélée au dernier Congrès, avec le souci des conditions légales faites à la médiumnité en général, comme la plus importante préoccupation de la plupart de nos délégués et de nos rapporteurs.

Le Congrès a décidé de faire qu'à La Haye notre prochaine réunion internationale réserve l'une de ses sections à l'étude exclusive des faits de guérison magnétique et psychique. Nous nous proposons à cet effet de rédiger une circulaire dont nous vous soumettons le texte pour l'adresser à toutes nos fédérations et à toutes nos revues et journaux. Nous y voulons montrer tout l'intérêt philosophique, scientifique, moral et pratique que soulève la médiumnité affirmée devant la science moderne : le Congrès prochain pourrait ainsi, en tout état de cause, présenter au grand public une importante démonstration de l'activité spirituelle manifestée dans le domaine physiologique telle que la médiumnité guérissante, à l'aide d'une documentation qui, vraisemblablement, sera fort impressionnante. Par suite et naturellement le côté légal et les nouvelles dispositions législatives indispensables pour l'étude et le développement de la médiumnité recevront, par notre Congrès, toute la publicité nécessaire à un sujet aussi véritablement vital pour le progrès de l'humanité.

En résumé nous voulons ouvrir une vaste enquête sur ce sujet pour préparer l'action du Congrès prochain. Il nous a semblé en même temps qu'on ne saurait trouver aucun terrain plus solide ou mieux approprié, ni non plus toucher un sujet dont l'intérêt soit plus immédiat pour l'attention du public en général.

*
* *

Notre dernier Congrès a aussi reçu une fort intéressante contribution à l'étude de la *photographie transcendantale* de la part de M. Fukurai, docteur de l'Université de Kohyasan (Japon), Président de l'Institut psychique Japonais, avec son rapport sur la photographie de la pensée. Très certainement ce travail est appelé à marquer une date dans le progrès de ce genre de recherches. Peu de documents parmi ceux dont nous disposons sur cette médiumnité ont une valeur comparable à l'étude des chercheurs japonais.

*
* *

Au sein de notre Fédération, nous avons été heureux d'avoir à Paris, en juin dernier, l'utile visite de notre cher Président qui s'est ensuite rendu en Hollande pour s'entendre avec le nouveau Comité d'Organisation qui prépare le prochain Congrès de La Haye.

*
* *

Comme nouvelles adhésions, l'année dernière nous a apporté, pendant le Congrès même, celle de la National Spiritualist Association des Etats-Unis. Depuis lors nous avons reçu la demande d'affiliation de la Fédération Spiritualiste Canadienne, à la date du 24 juillet 1929, sous le patronage de notre président, M. Oaten. Nous nous sommes empressés de dire à cette Fédération l'acquiescement du Bureau en attendant celui du Comité général qui, sans aucun doute, ne manquera pas de se manifester.

Nous sommes maintenant en relations plus directes avec divers groupements de nos frères autrichiens, nous espérons par suite pouvoir trouver dans l'Europe centrale les éléments d'une Fédération qui pourrait utilement faire partie de la F. S. I. Il est indubitable qu'il existe en Autriche des groupements susceptibles de se joindre à nous très utilement. C'est seulement le manque de relations qui retarde notre succès

Il en est de même en Italie où un mouvement spiritualiste continue à se dessiner malgré les difficultés que l'on sait.

Conformément au programme qui dirige l'extension de notre mouvement, chacune de nos Fédérations, grâce aux relations personnelles des membres de son bureau, devrait s'efforcer de faire connaître à des nations voisines l'existence et l'action de la Fédération Spirite Internationale.

*
* *

Peut-être, en terminant, devons-nous ici constater le réveil international d'un mouvement dont les manifestations variées sont des plus diverses. Il semble que l'école spirite moderne soit à la veille d'une rénovation qui pourrait être l'épanouissement de l'enseignement christique dans toute sa pureté. Naturellement une telle floraison demandera de la part de chacun d'entre nous un maximum d'effort et de bonne volonté. Dans ce but nous devons joindre fraternellement tous nos cœurs et nous préparer à juger l'arbre d'après ses fruits.

Après lecture de son rapport par M. Ripert, aucune observation n'étant présentée, le Comité l'approuve à l'unanimité et vote des remerciements au Secrétaire général.

M. Ripert signale que le rapport du Congrès de Londres est maintenant paru. Il soumet les comptes de l'édition de ce volume qui font ressortir un déficit de fr. 9.253,40, le Comité se dit d'accord pour que la F. S. I. prenne à sa charge ce déficit, déduction faite des volumes dont la vente peut encore se réaliser.

Sur la demande des membres du Comité M. Ripert précise que 500 volumes ont été édités et qu'il en reste environ 200 à écouler.

Il est entendu que chaque délégué fera tout le nécessaire pour faire connaître la parution de ce volume, par une publicité appropriée, dans la nation qu'il représente.

La Secrétaire général informe le Comité que la F. S. I. est en pourparlers avec une société portugaise pour la traduction éventuelle en portugais du Rapport du Congrès. De son côté M. Bruns a l'intention de le faire traduire en allemand.

Organisation du prochain congrès de la Haye. — Le Président fait part au Comité du travail déjà accompli en vue de ce Congrès lors de son

voyage à La Haye en juin dernier. Il dit le bon accueil qui lui a été fait et l'utilité de ces pourparlers préliminaires. Il a visité sur place les salles où se tiendront les réunions. Il a pu remarquer que nos frères hollandais organisent le prochain congrès d'une manière extrêmement pratique.

M. Ripert donne connaissance d'une lettre reçue de Hollande dans laquelle était jointe un projet de circulaire qui sera un appel au Congrès, le Secrétariat complètera cet appel. Il est avisé que le Comité d'organisation à la Haye a déjà réuni une somme de 30.000 francs français destinée à couvrir les dépenses du Congrès ; un souscripteur a versé à lui seul 10.000 francs.

Le Comité vote des remerciements à nos frères hollandais pour l'effort fait en vue du succès du Congrès de 1931.

M. Ripert informe le comité que nos frères hollandais sont d'avis de reproduire dans ses grandes lignes l'appel du dernier Congrès en y ajoutant cependant quelques mots sur la médiumnité guérissante. Puis il demande de supprimer la partie qui a trait à un appel de fonds car ils sont d'avance assurés de recueillir l'argent nécessaire au paiement des dépenses du Congrès de 1931. Le Comité est d'avis qu'il serait préférable de maintenir le paragraphe en question, car l'argent ainsi reçu sera toujours utile soit au Congrès directement soit à la F. S. I. pour l'aider à couvrir ses dépenses générales

M. Beversluis informe le Comité de l'intention de nos frères hollandais d'organiser le Congrès de la Haye comme le fut celui de Londres mais en réservant une partie du temps aux promenades dans la ville et aux environs.

M. Ripert fait remarquer que le but principal du prochain Congrès sera la protection de la médiumnité et plus spécialement de la médiumnité guérissante. Notre Vice-Président, dit-il, nous fait connaître sa pensée à ce sujet par les quelques lignes que je vais vous lire extraites d'une de ses lettres :

J'estime que le prochain Congrès doit s'occuper d'une façon toute particulière de la protection de la médiumnité sincère sous toutes ses formes et s'appliquer à obtenir la réforme dans tous les pays de la législation ancienne et surannée qui expose continuellement nos médiums les plus dévoués à des poursuites et à des condamnations.

Je suis d'avis qu'une circulaire doit être adressée sous peu aux sociétés de tous les pays afin de leur demander l'état actuel de leur législation à ce sujet et l'état d'esprit de leur gouvernement en vue d'une réforme légale de ces lois.

Ces rapports devraient être adressés au Comité exécutif, 8, rue Copernic, Paris, qui s'efforcerait de trouver des rapporteurs compétents pour traiter de la question de sorte qu'au prochain Congrès elle puisse être abordée en connaissance de cause et que ce Congrès de la F. S. I. puisse voter les résolutions nécessaires.

Aux dernières élections législatives, l'Angleterre a déjà donné une preuve marquante de ce que les spirites peuvent donner en ce sens s'ils veulent vraiment se défendre.

D'après ce qui précède, il est important que le Comité d'organisation du Congrès fasse figurer au programme une quatrième section qui aurait pour objet de s'occuper exclusivement de la protection légale de la médiumnité.

Le Secrétaire général donne ensuite lecture d'un extrait d'une lettre de M. Berry sur le même sujet disant notamment l'état de leur travail et de leurs efforts chez nos frères anglais en vue de l'exercice légal et rationnel de cette faculté. Nous reproduisons ci-dessous les quelques lignes citées :

Notre National Union s'occupe activement de dresser une liste complète des médiums guérisseurs attachés à nos Eglises et de tous les cercles qui

s'occupent de guérison. Nous avons considéré tous les moyens pour prouver la valeur du travail fait et les méthodes à adopter pour délivrer un diplôme aux médiums guérisseurs approuvés. Nous avons préparé et publié un livre à l'usage de tous les guérisseurs, ainsi qu'un registre de tous les cas traités pour être compilé pour l'inspection par les officiers de l'Union.

En ce qui concerne la protection légale des médiums, cette Union poursuit ses efforts faits durant les élections générales de notre Parlement, par de constants appels d'interview au Secrétaire d'Etat intérieur et quand c'est possible, par des questions aux Ministres du Gouvernement pendant les sessions parlementaires.

Il est à noter que la liberté légale de pratiquer la médiumnité est accordée dans les pays suivants :

Nouvelle Zélande par l'adoption d'un acte du Parlement de la Nouvelle Zélande en 1924.

Canada. — *La Spiritualists National Union* du Canada a été autorisée par une charte datée de mai 1929.

L'Etat de New-York U. S. A. — Par un amendement à leur code de la procédure criminelle, où il est déclaré que la section précédemment invoquée pour la persécution des médiums ne doit pas être interprétée de manière à gêner la croyance, les pratiques ou usages d'administrations ecclésiastiques autorisées ou les maîtres et ministres de celles ci dument licenciés, agissant de bonne foi et sans rétribution personnelle.

M. Oaten. — Cette question de protection des médiums n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies. Les médiums manquent à la fois de méthode et de contrôle. Pour remédier à cela, la *Spiritualist National Union* a édité un petit volume donnant des conseils aux médiums et une centaine d'exemplaires circulent déjà en Angleterre.

Le Secrétaire Général donne lecture du projet de circulaire destinée à être envoyée dans le monde entier, non seulement dans le but d'annoncer le prochain Congrès de la Haye, mais surtout pour attirer l'attention de tous sur la question de la médiumnité.

Bien cher Président et Frère,

Ce compte-rendu du Congrès Spirite International de Londres 1928 vient de paraître. Cet important congrès a discerné, parmi les mouvements qui se dessinent au sein du spiritualisme mondial, la *médiumnité guérissante* comme l'un des principaux traits du spiritualisme actuel. La motion suivante a été adoptée à l'unanimité : « La connaissance de la science psychique liée à la médecine pour la thérapeutique est si importante que le Comité Exécutif de la Fédération est chargé d'organiser une section spéciale lors du prochain congrès pour en discuter ».

On ne saurait d'autre part examiner les conditions dans lesquelles s'exerce la médiumnité guérissante sans préciser en même temps les obstacles qui, dans la plupart des nations, paralysent ou gênent l'usage général des facultés médiumniques dans leur ensemble. Pour atteindre ce but, le Comité d'Organisation du prochain congrès international a eu déjà une réunion à La Haye, prenant toutes les mesures nécessaires dont il vous est donné connaissance d'autre part.

Nous venons aujourd'hui attirer votre attention sur l'extrême utilité que doit avoir une manifestation mondiale affirmant la réalité et l'utilité de la médiumnité et plus particulièrement de la médiumnité guérissante. Le sujet est très connu dans les milieux spiritualistes puisqu'il est le fondement même de la révélation spirite, mais il n'en est pas de même dans le grand public qui ignore tout de nos recherches.

Il importe donc de réunir en un faisceau les documents qui peuvent éclairer cette importante question en montrant notamment *quels sont dans chaque*

pays l'état actuel de la législation vis-à-vis des médiums et aussi l'attitude des pouvoirs publics en vue d'un élargissement possible de la législation existante.

L'enquête ouverte par la F. S. I. sur ce sujet comporte deux aspects principaux : 1° celui considérant l'exercice de la médiumnité spirite en général ; 2° celui ayant trait à l'exercice de la médiumnité guérissante.

La très grande importance pratique de cette dernière question ne vous échappera certainement pas ; elle est de nature à attirer sur nos études toute l'attention du public insuffisamment informé que nous cherchons à convaincre. Dans aucune circonstance l'action de l'âme sur le corps n'apparaît plus évidente et plus bienfaisante.

Ainsi la grande manifestation internationale que nous organisons doit atteindre ce double but : donner aux médiums de toute nature un statut légal reconnaissant leurs facultés dans des conditions données, faire connaître et en même temps rendre légal la médiumnité guérissante dont nos congrès ont affirmé les multiples aspects.

Nous vous serions fort obligés, après avoir considéré ces questions, de bien vouloir résumer vos considérations dans un ou plusieurs rapports que vous feriez parvenir, avant la fin de l'année 1930, au Comité Exécutif de la Fédération Spirite Internationale, 8, rue Copernic à Paris.

De l'ensemble de ces rapports le congrès de 1931 dégagera très certainement d'importantes et utiles conclusions qu'il s'efforcera, dans chaque nation, de porter effectivement à la connaissance des pouvoirs publics. Vous savez comment, dans ce sens, nos frères anglais, sous l'heureuse inspiration de notre Président d'honneur Sir Conan Doyle, ont réussi lors des récentes élections législatives anglaises, à obtenir de la plupart des partis la promesse d'une revision prochaine de la législation périmée et désuète qui règle encore en Angleterre la pratique des diverses médiumnités.

Le questionnaire suivant résume les principaux points que nous vous serions obligés de bien vouloir considérer dans votre réponse :

Médiumnité en général. — Etat de votre législation et de votre jurisprudence.

Médiumnité guérissante. — Affirmation de la médiumnité guérissante (healing power) à l'aide de quelques faits précis :

1° Relations autant que possible attestées par les personnages officiels ou qualifiés, d'un certain nombre de guérisons remarquables ;

2° Nature particulière des maladies traitées :

a) Psychiques ;

b) Nerveuses ;

c) Organiques.

3° Procédés employés :

a) Purement magnétique s'appuyant sur la théorie du fluide humain indépendamment de toute action spirituelle des désincarnés ;

b) Action curative à l'aide de la prière ou de toute action admettant l'intervention des êtres du plan spirituel et particulièrement celle des désincarnés ;

c) Action des médiums, participation des fluides spirituels dirigés sur le malade par l'entité ;

4° Organisation d'associations qui contrôlent et patronent la médiumnité guérissante (sociétés spirites, spiritualistes, « New Thought », Christian Science, Cercles magnétiques, églises, etc) ;

5° Etat de la législation par rapport à l'exercice de la médiumnité guérissante de la part de médiums n'ayant pas le titre de médecin ;

6° Proposition de modification des lois existant à ce sujet dans un sens libéral mais capable d'empêcher et de punir tout charlatanisme et rémunération inutile ;

7° Utilisation de la médiumnité guérissante par le corps médical ;

8° Rétribution éventuelle des soins donnés.

La très grande importance philosophique et pratique du travail que nous

entreprenons en faveur de la doctrine qui nous unit nous fait espérer une collaboration active de la part de votre fédération.

Si d'autres renseignements vous paraissent nécessaires nous sommes heureux de rester à votre entière disposition.

Avec nos remerciements anticipés nous vous prions de recevoir nos salutations les plus fraternelles.

Le Vice-Président : JEAN MEYER

Le Président : ERNEST W. OATEN

Le Secrétaire Général : ANDRÉ RIPERT

M. Pallas avise le Comité que la *Confédération Spirite Argentine* a établi une commission qui contrôle les facultés médiumniques notamment celles des médiums guérisseurs et que les soins donnés par ces derniers sous son contrôle sont absolument gratuits.

M. Oaten dit que la situation est extrêmement curieuse en Angleterre. Aucun médecin ne peut appeler un guérisseur à son aide, s'il le fait, il se trouve disqualifié par le corps médical. Un grand guérisseur anglais avait voulu tourner la difficulté, il avait engagé à son service deux médecins qui se sont vu par la suite supprimer leur diplôme.

M. Ripert demande au Président de bien vouloir traduire lui-même cette circulaire en anglais afin qu'elle le soit d'une manière tout à fait correcte ; il prie nos frères espagnols de faire de même dans leur langue. Cette circulaire sera diffusée de manière à toucher toutes les personnes qui, dans les pays les plus divers, s'intéressent au mouvement spiritualiste.

M. Lemmel pense que cette circulaire aura énormément de succès en Espagne où nombreuses sont les personnes du monde scientifique qui s'intéressent à nos idées et ont beaucoup de sympathie qu'ils ne peuvent manifester, pour nos conceptions spiritualistes. Il cite un exemple des difficultés que nos frères espagnols rencontrent dans leur pays pour la propagande du spiritualisme : Une conférence avait été organisée, les affiches posées, la salle louée, mais par suite de l'intervention des autorités il a été impossible à l'orateur de prendre la parole.

Revenant à la circulaire sur la médiumnité guérissante, le Comité se dit d'accord pour qu'elle soit envoyée dans les termes où elle est rédigée, sous la signature du Président, du Vice-Président et du Secrétaire Général.

Nouvelle affiliation. — Le Secrétaire Général annonce la demande d'affiliation de la *Spiritualist National Union* du Canada, sous le parrainage du Président de la F. S. I. et prie le Comité Général de bien vouloir admettre le Canada au sein de la F. S. I. Accepté à l'unanimité. Le Secrétaire est chargé de présenter à la fédération canadienne les meilleurs souhaits de bienvenue.

Paiement des cotisations en retard. — Le Président estime qu'il est nécessaire d'écrire au plus tôt aux Sociétés qui n'ont point encore payé leur cotisation en leur faisant comprendre qu'il est absolument indispensable qu'elles se libèrent sans retard. Il espère qu'elles feront tous leurs efforts pour donner satisfaction en ce sens.

Dictionnaire. — M. Ripert rappelle qu'il a été décidé en principe de retenir le Glossaire de Myers paru dans « Human Personality » et de demander à chaque fédération nationale à qui une copie serait envoyée de vouloir bien y ajouter les quelques mots qu'elle jugera nécessaires.

M. Ripert signale que le Secrétariat possède déjà le glossaire de Lopez en espagnol et celui de Rinaldini, de Buenos-Ayres. Il spécifie

bien qu'il ne s'agit pas de rassembler tous les mots de ces divers glossaires mais de retenir ceux qui seront jugés indispensables

La Commission qui, pendant le Congrès de la Haye. sera chargée de la rédaction du dictionnaire décidera la composition de celui-ci pour son impression.

M. Ripert rappelle que le *Congrès Métapsychique International* qui eut lieu à Paris en 1927 a adopté aussi le glossaire de Myers considérant qu'il est extrêmement important qu'autant que possible tous les spiritualistes et métapsychistes aient un langage commun.

M. Oaten dit qu'il faut autant que possible partir des mots racines.

M. Ripert précise que ce dictionnaire étant destiné à être imprimé en plusieurs langues il est nécessaire de faire en sorte qu'il ne contienne que les mots strictement indispensables.

Puis le Secrétaire Général lit la circulaire que le Comité Exécutif se propose d'envoyer aux fédérations nationales affiliées à la F. S. I., la voici :

Bien cher Président et Frère,

Les derniers congrès internationaux spirites de Paris et de Londres ont préconisé l'établissement d'un dictionnaire spirite et psychique international basé sur le glossaire de Myers (Myers, Human Personality). Il a été décidé que le Secrétariat de la F. S. I. enverrait ce glossaire à chacune des fédérations adhérentes en priant celles-ci de bien vouloir compléter la liste des mots de ce glossaire à l'aide des expressions qui, dans chaque langue, paraîtraient les plus nécessaires.

Nous venons donc vous prier de bien vouloir faire que votre Fédération désigne une commission qui considèrera attentivement le glossaire ci-inclus et dressera une liste des mots divers dont l'adjonction lui paraîtrait nécessaire. Ces différentes listes seront soumises, lors du prochain congrès de La Haye, à une commission spéciale dite du dictionnaire, qui proposera elle-même au Congrès l'adoption des mots et leur définition la mieux appropriée. Par la suite la F. S. I., disposera ainsi d'un vocabulaire précis que la même commission tiendra à jour de Congrès en Congrès à l'aide des adjonctions dont l'utilité se sera manifestée.

Nous avons déjà connaissance des divers dictionnaires établis sur ce sujet au Brésil et en Espagne notamment. Il ne saurait être question de joindre au glossaire de Myers tous les mots contenus dans ces ouvrages importants mais au contraire nous pensons qu'il conviendrait d'extraire de ces sources seulement les mots et les expressions les plus indispensables au but visé, en tenant compte du fait que le glossaire que nous nous proposons d'établir est destiné au grand public considéré comme ayant déjà une culture qui lui permet la compréhension générale des expressions de la vie moderne. Par là nous aurons développé ce langage international commun si nécessaire à l'intelligence de nos Congrès ainsi qu'à l'étude rationnelle de notre philosophie.

Dès que l'Assemblée Générale de la F. S. I., à l'occasion du prochain Congrès, aura fixé les mots et les expressions complémentaires du Glossaire de Myers, le Secrétariat de la F. S. I. le fera imprimer en anglais et en français, puis l'adressera à chaque fédération pour que celle-ci, après l'avoir traduit dans sa langue, en réalise la publication par tels moyens qui lui paraîtront le mieux appropriés.

Nous sommes persuadés que la grande importance et l'utilité pratique de ce travail ne vous échapperont pas, aussi nous vous prions de faire en sorte que votre communication sur ce sujet parvienne au *Secrétariat Général de la F. S. I., 8, rue Copernic, Paris (16e)*, avant la fin de l'année prochaine.

Nous prenons cette occasion pour vous prier, cher Président et Frère, d'agréer nos salutations les plus profondément cordiales.

Le Président propose de demander aux fédérations qui recevront cette circulaire, de répondre avant la fin du mois d'avril 1930 : il pense que cette question nécessitera beaucoup de correspondance et pour cette raison il est indispensable d'avoir les réponses le plus tôt possible.

M. Lemmel fait part de l'idée de la Fédération Spirite Espagnole d'éditer un « Livre du Spiritisme » qui contiendrait un glossaire aussi complet que possible et il demande au Comité si la F. S. I. pourrait se charger de l'édition de ce livre.

M. Ripert fait remarquer que pour la France un ouvrage semblable existe, celui d'Allan Kardec, traduit déjà en plusieurs langues. Il craint que si l'on édite un livre du Spiritisme à l'usage de tous les pays il apparaisse qu'il s'agit d'un dogme..

M. Oaten ajoute que chaque pays a son spiritualisme tout à fait différent. Par exemple, les américains ont le livre de Davis qui n'est pas d'accord avec le livre de Kardec sur divers points, notamment celui de la réincarnation.

M. Bruns expose alors comment il a évolué vers la réincarnation pour en avoir observé personnellement quelques cas probants.

Aux « Affaires Diverses », M. Forestier prend la parole pour donner au Comité un aperçu de l'objet de *l'Union Spirite Française*. Le travail de cette Union consiste surtout en conférences faites à Paris, à la Maison des Spirites et en province. « Nous avons eu cette année, dit-il, le plaisir d'envoyer nos conférenciers, dans deux pays voisins, tels que la Suisse et la Belgique. Votre secrétaire général, M. Ripert, a fait une tournée en Suisse, un autre de nos conférenciers. M. Wiétrich, est allé à Neuchatel, puis en Belgique où M. Ripert a également pris la parole. Nous avons à la Maison des Spirites, chaque quinzaine, des conférences publiques qui réunissent plusieurs centaines de personnes, d'octobre à juin. Nous organisons également des séances quotidiennes où l'on s'occupe spécialement du développement des médiums. Nous nous occupons principalement de la faculté de clairvoyance qui a permis de convaincre bien des personnes hésitantes.

Nous nous intéressons aussi à la création d'un groupe scientifique qui réunira particulièrement des personnes du monde médical.

De plus, nous avons à la Maison des Spirites les services de la Revue Spirite et des Editions. L'organisation de ces Editions nous a permis ces derniers temps de sortir un ouvrage chaque mois. Parmi ceux-ci je citerai « Pourquoi je crois à l'Immortalité Personnelle » de Lodge.

Enfin, nous nous attachons particulièrement à organiser notre œuvre de Bienfaisance à l'égard des enfants, des vieillards, des malades spirites ou non. A l'heure présente, M. Meyer s'intéresse au développement d'un orphelinat spirite créé il y a quelques années et qui a adopté pour débuter cinq petites filles absolument abandonnées. Nous espérons dans un prochain avenir atteindre dans cette partie de l'œuvre particulièrement utile de plus grands résultats.

M. Forestier qui représente aussi le Portugal, après avoir donné quelques informations sur la situation du mouvement spirite dans ce pays, lit le message que la *Fédération Spirite Portugaise* adresse au Comité Général de la F. S. I. dont nous extrayons les deux propositions suivantes :

I. — Considérant que les moments les plus douloureux de la vie, surtout « ceux causés par la mort des êtres aimés, sont les meilleurs pour l'initiation « dans la doctrine spirite.

« La *Fédération Spirite Portugaise* a l'honneur de proposer au Comité Gé- « néral de la *Fédération Spirite Internationale*, que soit publiée une petite « brochure de propagande spirite contenant les principes du spiritisme et « écrite en un langage simple et clair, pour être envoyée tout spécialement aux « familles des désincarnés, brochure que chaque Fédération nationale ferait

« écrire en tenant compte des habitudes et des croyances du peuple de « son pays.

« Les Fédérations nationales, tout en orientant le mouvement de propa- « gande, laisseront la charge de la distribution dans les provinces respectives « par les sociétés provinciales, de façon que dans le monde entier ces bro- « chures parviennent journellement chez toutes les familles des désincarnés, « ce qui sera fait en rapport avec les nouvelles nécrologiques des journaux.

II — Considérant que la réalisation des Congrès Spirites est très avanta- « geuse à l'union ou à la communion intellectuelle et spirituelle des spirites « et qu'aucun congrès n'a encore été tenu dans lequel les peuples latins unis « par de si puissantes affinités de race et d'idéal aient été exclusivement « représentés.

« *La Fédération Spirite Portugaise* a l'honneur de présenter au Comité Géné- « ral de la *Fédération Spirite Internationale* la réalisation du premier Congrès « Spirite Latin à Lisbonne en 1932 ».

M. Oaten reprenant la première proposition faite par la *Fédération Spirite Portugaise* concernant la petite brochure qu'elle propose : la même difficulté se présente ici comme pour le livre que nous proposait tont à l'heure M. Lemmel, délégué de l Espagne ; nous ignorons quels mots frapperont davantage les esprits dans une nation plutôt que dans l'autre.

M. Ripert fait remarquer que les anglais ont eux aussi des petites brochures dans lesquelles. par exemple, il n'est parlé ni de Karma ni de réincarnation et qui cependant sont tout à fait appropriées à la mentalité anglaise.

M. Oaten insiste pour que nous nous gardions d'une rédaction qui pourrait être une sorte de dogme.

Le Comité statuant sur la motion de la Fédération Portugaise invite les associations adhérentes à la F. S. I., à agir nationalement dans l'esprit de cette proposition au mieux de la propagande de nos idées.

La seconde proposition de nos frères portugais est la réunion du Congrès Spirite Latin à Lisbonne. La F. S. I. est toute prête à aider la *Fédération Spirite Portugaise* dans son entreprise ; elle pense qu'il serait intéressant qu'au Congrès de 1931 les Portugais soient à même de faire connaître les détails de leur réunion ce qui serait pour eux une occasion de faire une grande publicité pour leur Congrès.

M. Forestier présente à l'Assemblée le plan de l'immeuble que se propose de faire édifier la *Fédération Spirite Portugaise* à Lisbonne ; le Comité félicite unanimement les spiritualistes portugais du grand effort qu'ils accomplissent et leur adresse ses meilleurs souhaits.

M. Pallas exprime aux membres du Comité Général combien il est heureux de se trouver parmi eux. Il prie d'excuser la *Confédération Spirite Argentine* du retard apporté dans le paiement de sa cotisation ; elle installe, dit il, une station de radio-diffusion pour la propagation des idées spirites dans toute l'Argentine, ce qui a nécessité de grandes dépenses, c'est la seule raison de son retard pour s'acquitter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 3/4.

BIBLIOGRAPHIE

Compte-rendu Officiel du Congrès spirite international de Londres, 1928

Texte français et anglais, le vol relié 35 francs

Editions Jean Meyer, 8, rue Copernic, Paris (16e)

Cet ouvrage est maintenant paru. Le texte en deux langues reproduit très complètement la physionomie générale de notre dernier congrès. On y trouvera *in-extenso* tous les rapports groupés sous les trois rubriques : Science, Philosophie et Propagande, tels qu'ils ont été présentés et discutés dans les commissions.

Un tel ouvrage fait excellemment comprendre la grandeur et l'importance du mouvement spirite international. Il montre mieux qu'aucune autre publication la multiplicité des aspects sous lesquels se présente de nos jours la doctrine et la philosophie spirite appuyée sur une documentation immense qui cependant augmente encore chaque jour.

Le *compte-rendu du Congrès de Londres* constituera un document unique indispensable à tous les chercheurs qui étudient le spiritualisme soit au point de vue moral, soit seulement en considérant sa phénoménologie.

Il n'a été tiré de cet ouvrage qu'un nombre restreint d'exemplaires pour la vente desquels les ordres devront être envoyés d'urgence au siège de la *Fédération Spirite Internationale*, 8, rue Copernic, Paris.

1929. St-Amand (Cher) — Imprimerie A. CLERC

Fédération Spirite Internationale

SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

AFRIQUE DU SUD. — Spiritualist Union of South Africa.
66, Winchester House, Loveday Street, Johannesburg (South-Africa).

ALLEMAGNE. — " Wahrer Weg ", Heidornstr. I. II, Hanover.

ANGLETERRE. — Spiritualist's National Union.
Broadway Chambers, 162, London Road, Manchester.
British Spiritualist's Lyceum Union, 20, Toad Lane, Rochdale.

ARGENTINE. — Confederacion Espiritista Argentina,
Estados Unidos, 1609, Buenos-Aires (Rep. Argentine).

BELGIQUE. — Union Spirite Belge, 8, rue des Biez, Liège.

BRÉSIL. — Federaçâo Espirita Brazileira, Rio de Janeiro, 28 e 30, Avenida Passos.

CUBA. — Sociedad Espiritista de Cuba, Habana (Cuba), Lealtad 120.

ESPAGNE. — Federacion Espirita Española, Diputacion, 95, Pral. Barcelone.

FRANCE. — Union Spirite Française, 8, rue Copernic, Paris-16e.

HOLLANDE. — Vereeniging van Spiritisten **" Harmonia ",** Dunklerstraat 4, La Haye.

INDES ANGLAISES. — Indian Spiritualist Society, 51, Govardhandas Building, Girgaon, Bombay (Indes Britanniques).

MEXIQUE. — Federacion Espirita Mexicana, Apartado postal 1500 Mexico D. F. (Mexique).

SUISSE. — Société d'Etudes Psychiques de Genève, 12, rue Carteret.

PORTUGAL. — Centre " Luz e Amor ", 242 r/c Rua Penha de Franca. Lisbonne.

U. S. A. — National Spiritualist Association, 600, Pensylvania, Ave. Washington D. C